

RENOUVELLEMENT 2024/2025

ARQUEBUSE

Photo UNIQUEMENT SECOND CLUB

Affiliée à la F.F.Tir N° 01 68 005 Homologation F.F.Tir N° 3598

Cette demande doit être imprimée et complétée lisiblement, <u>puis à transmettre à votre Vice-Présidente</u>

lors de ces permanences, accompagnée du règlement, avant le 25 août 2024.

Type de demande :	□ Second club	□ Renouvellement
L NOM :	Dudas	
NOM :		
Date de naissance :	Lieu :	
Profession:	Numéro o	de licence :
Adresse :		
Code Postal :	Ville:	
Email :	Tel	
Veuillez cocher le tarif correspondant à votre situation (un seul choix possible)		
Au démarrage de la saison 2024/2025 le 1er septembre, vous serez :		
☐ Jeune moins de 18 ans :	120 €	
☐ Vétéran plus de 60 ans :	170 €	
☐ Renouvellement en couple :	320 € (*)	
☐ Renouvellement second club :	150 €	
(*)Couple marié ou pacsé uniquement. Veuillez remplir un formulaire de renouvellement par personne, ou associer le formulaire de renouvellement à un dossier adhésion.		
Si vous ne faites partie d'aucune de ces catégories, durant la saison précédente (2023/2024), vous avez été :		
☐ Membre sans activité 285 €		
☐ Membre ayant participé à journées de travail, réduction de 25€ par séance avec une		
réduction maximale de 100 € à partir de quatre séances = € (*)		
Membre ayant assuré 6 fois la fonction de responsable de pas de tir 185 € (*)		
(*) Remises non cumulables, réduction maximale 100 € Tarifs incluant la licence FFTir et l'adhésion au Club. Toute demande incomplète ou illisible sera rejetée.		
Date :		

Signature: